



En 2012, 13 personnes ont perdu la vie à un passage à niveau 01-02-2013

Malgré tous les efforts entrepris par Infrabel, au cours de l'année écoulée les passages à niveau belges ont été le théâtre de 52 accidents ; contre 48 en 2011 (+ 8,5%). Le nombre de victimes est en nette augmentation: 13 en 2012 contre 8 en 2011. Le gestionnaire du réseau ferroviaire entend continuer à investir dans la sécurisation et la suppression de passages à niveau mais doit aussi dresser un constat inquiétant: les usagers de la route ne respectent pas suffisamment barrières de sécurité et signalisation.

Moins de passages, une hausse importante du nombre de victimes

Le réseau ferroviaire belge est l'un des plus denses d'Europe : au 1er janvier 2013, il comptait 1857 passages à niveau en service (1624 publics et 233 sur un domaine privé) soit – grâce aux efforts humains et financiers consentis par Infrabel – 17 de moins qu'un an plus tôt.

Cela étant, après trois années consécutives de baisse du nombre de victimes, le gestionnaire du réseau ferroviaire dresse un constat préoccupant : en 2012, ces passages à niveau ont été le théâtre de 52 accidents causant 13 décès (9 en Flandre/ 3 en Wallonie/ 1 à Bruxelles). En outre, 5 personnes ont été grièvement blessées. Si le nombre de faits (+8,5%) et de décès (+5) sont en hausse par rapport à 2011, 94% des passages à niveau situés sur le domaine publique sont désormais dotés de signalisation active (barrières et/ou signal sonore et lumineux). Les autres (6%), équipés de panneaux routiers, se trouvent en des lieux à très faible densité de trafic (routier et ferroviaire).

-> Voir le détail des chiffres en fin de document

La stratégie d'Infrabel : supprimer et moderniser

Face à ce constat, et aux drames humains qu'il recouvre, Infrabel rappelle à chacun (automobiliste, piéton ou cycliste) qu'il est impératif de faire preuve de la plus grande vigilance à l'approche des voies ferrées ! Les passages à niveau ne constituent pas un danger en soi: c'est bien la distraction, l'impatience voire la témérité des usagers de la route qui mènent aux accidents.

Dans le même temps, Infrabel entend poursuivre ses efforts afin de réduire le nombre de passages à niveau. L'an dernier, 17 de plus ont été supprimés (12 « publics », 5 « privés ») auxquels s'ajoutent 5 autres sur des voies hors service. Ces travaux se font en concertation avec les pouvoirs locaux et régionaux et prévoient toujours des alternatives en terme de circulation (passage sous voies, pont, déviation,...). Infrabel modernise aussi constamment ces infrastructures. En collaboration avec le SPF « Mobilité et Transports », une analyse régulière est réalisée afin de procéder, si nécessaire, à des adaptations de la signalisation.

En 2012, Infrabel a investi 23 millions d'€ dans la suppression et le renouvellement des passages à niveau du réseau ferroviaire belge.

Une sensibilisation constante

Comme lors des années 2006, 2007, 2009, 2010 et 2011/2012, Infrabel organisera, dans le courant 2013, une campagne de sensibilisation. Les usagers des 201 passages à niveau situés dans (ou à proximité immédiate) du port d'Anvers seront ciblés. Les accidents dans l'enceinte des infrastructures portuaires représentent, à eux seuls, plus d'1 accident sur 4 (14 faits sur 52).

Cette action, destinée à rappeler aux conducteurs de camions quelques règles de sécurité, sera menée avec le soutien des fédérations du transport routier (UPTR, Febetra, Transport en Logistiek Vlaanderen) et en collaboration avec les organisations syndicales.

Quelques chiffres clés de l'année 2012

21 accidents (soit 40,5% du total) ont eu lieu à des passages à niveau en zone portuaire (14 faits) ou sur des lignes transportant majoritairement des marchandises (7 accidents) et 31 (59,5% sur des lignes « voyageurs ») ;

45 accidents (soit 86,5% du total – 6 décès et 5 blessés) ont impliqué un véhicule ; 7 accidents (7 décès – 0 blessés) ont concerné exclusivement un ou plusieurs usagers faibles (piéton ou cycliste) ;

49 accidents (13 décès) se sont produits à un passage à niveau public ; 3 autres (pas de décès) sur des passages à niveau privés ;

51 accidents (13 décès) ont été répertoriés sur des passages à niveau pourvus d'une signalisation active (barrière et/ou signaux lumineux) et 1 accident (pas de décès) sur un passage à niveau privé pourvu de signalisation passive (croix) ;

41 accidents (soit 79% des faits – 9 décès et 3 blessés) se sont produits en Flandre* ; 10 accidents (soit 19% - 3 décès et 2 blessés) en Région wallonne ; 1 accident (2% - 1 décès) en Région de « Bruxelles-Capitale » (* Environ 2/3 des passages à niveau du réseau belge sont situés en Flandre)

Répartition géographique des 52 accidents (acc.) et des 13 décès (vict.):

Province d'Anvers (16 acc./2 vict.) ;

Province de Flandre occidentale (9 acc./3 vict.)

Province de Limbourg (5 acc./1 vict.)

Province de Flandre orientale (7 acc./1 vict.)

Province de Hainaut (4 acc./2 vict.)

Province de Brabant Flamand (4 acc./2 vict.)

Province de Namur (3 acc./1 vict.)

Province de Brabant wallon (2 acc./0 vict.)

Province de Luxembourg (1acc./0 vict.)

Région de « Bruxelles-Capitale » (1acc./1 vict.)

Statistiques

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Passages à niveau	2072	2058	1957	1929	1913	1902	1879	1857
Accidents	61	56	76	51	47	49	48	52
Victimes (décès)	16	10	19	12	12	9	8	13

